

# CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTEROCHE

Séance du mardi 25 janvier 2022

## Compte rendu

sous réserve d'approbation par le conseil municipal

**Présents** : Noëlle BALLET, Pascale BERTHET, Didier BESSON, Jacques COMBE, Michel DROVIN, Claude GALLINET, Christelle JOLY, Franck LECOULTRE, Christian MAIRE, Yves MOUREY, Daniel SEGUT, Eva VAUZEILLES.

**Absents excusés** : Pascale SALET (pouvoir à Noëlle BALLET), Sabine LEROY, Christophe FEBVRE, Christian NOIR (pouvoir à Didier BESSON)

**Secrétaire de séance** : Noëlle BALLET

**Secrétaire** : Sonia BARBAUD

### *Ouverture de la séance à 20h30.*

Le Maire déplore le nombre de conseillers municipaux souvent absents aux différentes réunions. Aujourd'hui 12 sur 19. Madame Berthet regrette que le nombre de conseillers de Granges soit incomplet.

Le maire précise que s'il advenait de nouvelles démissions, il conviendrait d'envisager de nouvelles élections partielles pour combler ces démissions et mettre en situation de nouveaux conseillers de Crançot, Granges Sur Baume et Mirebel en vue du prochain mandat.

### **1/ Approbation du Compte Rendu du 14 décembre 2021**

Aucune observation.

Approuvé à l'unanimité.

### **2/ Travaux à MIREBEL**

- Dossier SIDEC : sécurisation des fils nus Grande Rue

Lors du précédent Conseil Municipal, nous avons déjà parlé de ce dossier. Le SIDEC nous propose l'enfouissement des fils nus Grande Rue et rue des Tilleuls pour un coût restant à la commune de 24563€ au lieu de 131 000€ environ.

Ces travaux suivront les travaux d'enfouissement des réseaux de la RD471.

**Accord à l'unanimité.**

- Dossier SIDEC : enfouissement des réseaux secs

Quelques éléments sur ces travaux ne conviennent pas aux services du Département, notamment le remblaiement des tranchées qui devra être réalisé en grave bitume.

Coût supplémentaire pour la commune : 16 500€

**Accord à l'unanimité.**

Un courrier de la commune sera adressé à M. Dominique CHALUMEAU et aux services du SIDEC.

### **3/ Assainissement : mission d'ingénierie**

Suite à l'adhésion de la commune à l'Agence Départementale d'Ingénierie, suite à la demande de la commune pour une mission de conduite d'opération pour la réalisation d'une étude diagnostique des systèmes d'assainissement de Crançot et de Granges Sur Baume et afin de nous apporter l'aide souhaitée pour la réalisation de notre schéma directeur d'assainissement de Crançot et Granges Sur Baume,

L'Agence Départementale d'Ingénierie propose un devis de 5100€ pour une mission conseil :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage par la passation du marché d'étude
- Conduite de l'étude diagnostique sur les deux systèmes d'assainissement

**Accord à l'unanimité.**

#### **4/ Baux ruraux pour 2022**

Des baux sont arrivés à échéance au 18/11/2021 :

CRANÇOT : Parcelles ZA19 et ZI40 à M. Jean-Michel FEBVRE (bail 177.04)

Contenance totale : 3.959 Ha

. Parcelles pour une contenance de 22.162 Ha (bail 177.03)

. Parcelle ZA31(a) à la société Eva Jura (bail 177.02)

Contenance : 64 ares

Des baux sont arrivés à échéance au 31/12/2021 :

MIREBEL : Parcelle ZK53 à M. David CARREZ (bail 332.03)

Contenance : 47a60

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reconduire ces baux aux conditions initiales et de retenir comme base financière le montant du fermage 2021.

De plus, Mme Isabelle PIGUET loue déjà la parcelle B116 (à MIREBEL) de 5 Ha à la commune. Le Conseil Municipal accepte de lui louer la parcelle B117 de 2,8780 Ha aux mêmes conditions.

M. Didier JACQUES, exploitant de la parcelle ZK83, sections B, C, D, (à MIREBEL) pour une superficie totale de 2.1920 Ha, demande la résiliation de son bail au 13/01/2022.

Le Conseil Municipal accepte de louer cette parcelle à M. Andreas WEBER aux mêmes conditions (base 2021) et se réserve les bois sur cette parcelle.

**Accord à l'unanimité.**

#### **5/ Demande d'une concession cimetière dans le cimetière de GRANGES SUR BAUME**

Une personne, native de Granges Sur Baume et y ayant vécu jusqu'à ses 21 ans, demande l'octroi d'une concession dans le cimetière de Granges Sur Baume.

**POUR 13, CONTRE 1**

#### **6/ Centre de Gestion : désaffiliation du Grand Dole :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 les effectifs de la CAGD dépasseront le seuil d'affiliation obligatoire au CDG 39 (350 agents) et sollicite la désaffiliation de la CAGD du CDG 39

**Accord à l'unanimité.**

#### **7/ Personnel communal : paiement des heures complémentaires ou supplémentaires**

Les employés peuvent être amenés, sur demande de Monsieur Le Maire, à effectuer des heures complémentaires ou supplémentaires. Le Maire est autorisé à rémunérer ces heures.

**Accord à l'unanimité.**

#### **8/ Tarifs 2022 :**

Suite à un courrier de la Préfecture en date du 12/01/2022, il convient de modifier la délibération des tarifs communaux concernant les cimetières. Modification de cette délibération : la commune acte le fait qu'il convient d'annuler la « taxe de dispersion des cendres » au jardin du souvenir.

**Accord à l'unanimité.**

#### **9/ Travaux forestiers et vente de bois :**

M. Didier BESSON, en charge des bois, présente le devis 2022 de l'ONF pour un montant total de 13656.50€ HT.

Une réunion avec les présidents de chasse sera organisée concernant l'entretien des lignes de coupe.

**Accord à l'unanimité.**

Vente de bois : sur les parcelles 7 et 8 à Crançot

La vente des feuillus se fera bord de route en mai et la vente des sapins cet automne.

Il convient donc de prendre une délibération pour modifier ce mode de vente.

Le devis du débardeur pour ces feuillus est de 21€/m<sup>3</sup> sortis + 1€/découpe après réception.

Les houppiers seront également coupés et vendus pour pouvoir sortir les sapins.

**Accord à l'unanimité.**

### **10/ Pelouses sèches Combe d'Ain :**

Présentation et explications par M. Franck LECOULTRE d'une réunion qui a eu lieu avec la Fédération des Chasseurs du Jura. Des itinéraires avec des panonceaux sont proposés pour permettre aux personnes intéressées d'en savoir plus sur ce site.

Un nettoyage des lieux aura lieu le 19 mars 2022 : ouvert à toutes les bonnes volontés. Se faire connaître.

#### **Accord à l'unanimité.**

Les pelouses sèches de Granges Sur Baume seront proposées également à la Fédération afin d'étudier les différentes possibilités.

### **11/ Demande de M. Cyril SANTONNA - MIREBEL :**

M. Cyril SANTONNA demande l'autorisation de détruire un bout de mur en très mauvais état en limite de sa propriété et remblayer son terrain tout en gardant un puits perdu qui récupère les eaux de pluie de la Rue de la Levée à MIREBEL. Accord lui sera donné avec mise en place d'une servitude de puits perdu sur son terrain récupérant les eaux de la Rue de La Levée.

#### **Accord à l'unanimité.**

### **12/ Véhicule des services techniques :**

Après sa sortie de route, le Kangoo a été déclaré « épave ».

Il est proposé le rachat d'un véhicule : un trafic d'occasion pour un montant de 14000€ H.T.

#### **Accord à l'unanimité.**

### **13/ Questions et informations diverses :**

- Vente de l'atelier communal à MIREBEL : 12 visites de l'agent immobilier mais peu de suite. Rappel : estimé à 22000€ mais nous avons proposé 60000€ en vente.  
1 acheteur potentiel à 43000€ net vendeur. Le Conseil Municipal accepte l'offre.
- GRANGES SUR BAUME : un mur s'est effondré en limite de la propriété de M. et Mme POULET. Des rubalises de sécurité ont été installées par les services techniques de la commune. Ce dossier a été transmis aux services compétents du Département. A ce jour aucune intervention de ces services qui seront à nouveau contactés.
- GRANGES SUR BAUME : des élus iront sur place étudier le problème signalé par Mme Bernadette JACQUIN et voir les dégradations suite aux travaux de la fromagerie.

### **Prochaines réunions prévues :**

. Conseil Municipal et projet de GRANGES SUR BAUME, avec Mme GUYOTON : **le jeudi 17 février 2022 à 20h au lieu du 15 initialement prévu.**

. Préparation Budgétaire 2022 : **mardi 1<sup>er</sup> mars 2022 à 20h au lieu du 22/02**

. Conseil Municipal concernant le budget : mardi 29 mars 2022

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30*